



Syndicat Local Pénitentiaire **FO Justice** MA LYON-CORBAS

## Une avancée pour l'UDV de Corbas

Le 6 mars 2023, nous avons fait un tract sollicitant la Direction sur une problématique de gestion de l'UDV.

Le 9 mars 2023, nous avons été les seuls à en parler lors du CSA afin de trouver une solution.

Notre demande à la Direction a été de revenir sur sa décision en lui apportant des arguments et de prendre en considération les demandes d'une équipe d'agents investie dans ce projet.

Le placement en UDV n'est pas une sanction disciplinaire. Tous détenus montrant un effort d'adaptation lui permettant d'atteindre le niveau 1 (bon comportement, participation aux activités, ...) doit pouvoir prétendre à une détention « presque » classique.

Une UDV doit se construire sur des bases saines, mais doit permettre des innovations pertinentes afin que cette expérimentation soit profitable à tous.

Devant l'argumentaire des collègues du terrain, soutenu par notre organisation syndicale, la Direction est revenue sur sa décision et autorise la plaque chauffante.

Depuis une certaine sérénité a été retrouvée sur le secteur !

l'UDV de Corbas sera précurseur dans ce domaine et ses agents en sont « force de proposition ».

**Le bureau local Fo justice** reste présent et à l'écoute des collègues.

**Le bureau local Fo justice** se battra toujours pour l'amélioration des conditions de travail des collègues.

**Le bureau local Fo justice** félicite l'ensemble des collègues de l'UDV pour leur professionnalisme.



:fo.lyoncorbas@gmail.com



:04-72-48-36-26



BL **FO Justice** Lyon-Corbas

Le 22 mars 2023

